

# REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

## Fort la Prée

Mai 2026



© Fort la Prée

*Ce document est mis régulièrement à jour au fil des améliorations réalisées en faveur d'une meilleure accessibilité.*



# SOMMAIRE

|  |             |
|--|-------------|
| <b>I) INFORMATION GÉNÉRALES SUR L'ACCESSIBILITÉ</b>          | <b>P.03</b> |
| <b>II) DÉTAILS DE L'ACCESSIBILITÉ</b>                        | <b>P.05</b> |
| 1. Stationnement des véhicules.....                          | p.05        |
| 2. Accès au bâtiment d'accueil et au monument.....           | p.06        |
| 3. Espaces attenants au site et intérieur du monument.....   | p.07        |
| 4. Aide à la circulation et équipements d'accessibilité..... | p.10        |
| 5. Accueil du public.....                                    | p.10        |
| 6. Aide pour l'accès à l'offre culturelle.....               | p.11        |
| 7. Évènementiels, manifestations, temps forts.....           | p.12        |

# I) INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ACCESSIBILITÉ

## 1) Le monument et tous les services proposés sont accessibles à tous :



oui

non

## 2) Ce monument est labellisé "Tourisme & Handicap" :



Oui

Non

Démarche en cours

Le monument est labellisé ou la démarche est en cours pour les handicaps suivants :



Handicap mental



Handicap visuel



Handicap auditif



Handicap moteur ou mobilité réduite

## 3) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap :

Le personnel est sensibilisé :

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.  oui  non

Si oui, le personnel est formé pour les handicaps suivants :



Handicap mental



Handicap visuel



Handicap auditif



Handicap moteur ou mobilité réduite

Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services :

oui  non

**4) Le bâtiment d'accueil possède des équipements adaptés :**

oui  non  en cours

**5) Contact :**

Nom du responsable accessibilité du monument :

**Chloé Borie (médiatrice culturelle )**

**fortlapree@orange.fr** tél portable : **06 87 21 90 29** tél fixe : **05 46 09 73 33**

**6) Consultation du registre public d'accessibilité :**



à l'accueil



sur le site internet

**7) Certains services ou parties du monument ne sont pas encore accessibles :**

Le monument n'est pas encore accessible pour les personnes en situation de handicaps suivants :



Handicap mental



Handicap visuel



Handicap auditif



Handicap moteur ou mobilité réduite

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :  
(penser à effectuer la demande au moins 48h à l'avance)

oui  non

Il est recommandé aux personnes déficientes intellectuelles, visuelles et motrices d'être accompagnées pour visiter le site.

Le personnel du site n'est pas habilité à pousser une personne en fauteuil roulant au risque d'engager la responsabilité de l'établissement.

## II) DÉTAILS DE L'ACCESSIBILITÉ

### 1) Stationnement des véhicules

Il existe un parking pour les visiteurs :

oui

non

#### Nombre de places :

pas de marquage au sol.

Possibilité d'avancer le véhicule de la personne à mobilité réduite au plus proche de l'entrée du bâtiment.



© Fort la Prée

#### Emplacement du parking :

à 100 mètres du bâtiment.



© Fort la Prée

Des places sont réservées aux personnes en situation de handicap :

oui

non

Les places sont larges et permettent de se garer le plus aisément possible :

oui

non

Il est possible de se garer au second parking situé juste en face de l'entrée du site :

oui

non

Il existe des places réservées transports en commun près du site :

oui

non

Il est possible de stationner à l'intérieur du site pour déposer des personnes à mobilités réduites :  oui  non



Le temps de la dépose : selon la demande, en respectant les horaires d'ouverture.  
Le temps de la présence sur le site : selon la demande, en respectant les horaires d'ouverture.

## **2) Accès au bâtiment d'accueil et au monument**

Il existe des obstacles sur le cheminement entre le parking et l'entrée du site :

oui  non

Description :

- Passages de largeur < 90 centimètres
- Sol Glissant
- Pente
- Sol meuble, graviers. Pas de sentier aménagé.

Le cheminement jusqu'à l'entrée est signalisé :  oui  non

Des aménagements spécifiques existent (plans inclinés, bandes podotactiles de trottoirs, bandes de roulement, ...) :  oui  non

La signalétique est adaptée aux handicaps suivants :



Handicap mental



Handicap visuel



Handicap auditif



Handicap moteur ou mobilité réduite

### 3) Espaces attenants au site et intérieur du monument

#### Bâtiment d'accueil :

Accessible avec aide :  oui  non

Accessible en fauteuil :  oui  non

#### Monument :

Accessible avec aide :  oui  non

Partiellement accessible en fauteuil :  oui  non

La partie basse du fort est accessible aux personnes en situation de handicap.

La partie haute n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant.

Pour accéder à la partie haute il faut :

- emprunter une pente à 80 degrés d'inclinaison.

OU

- emprunter un escalier avec une main courante.



© Fort la Prée



© Fort la Prée

Possibilité de repose pour les personnes à grande fatigabilité :  oui  non

De nombreux bancs fixes sont présents à l'intérieur du site.

**Salles d'exposition :**

Présence de marches pour rejoindre certaines salles.



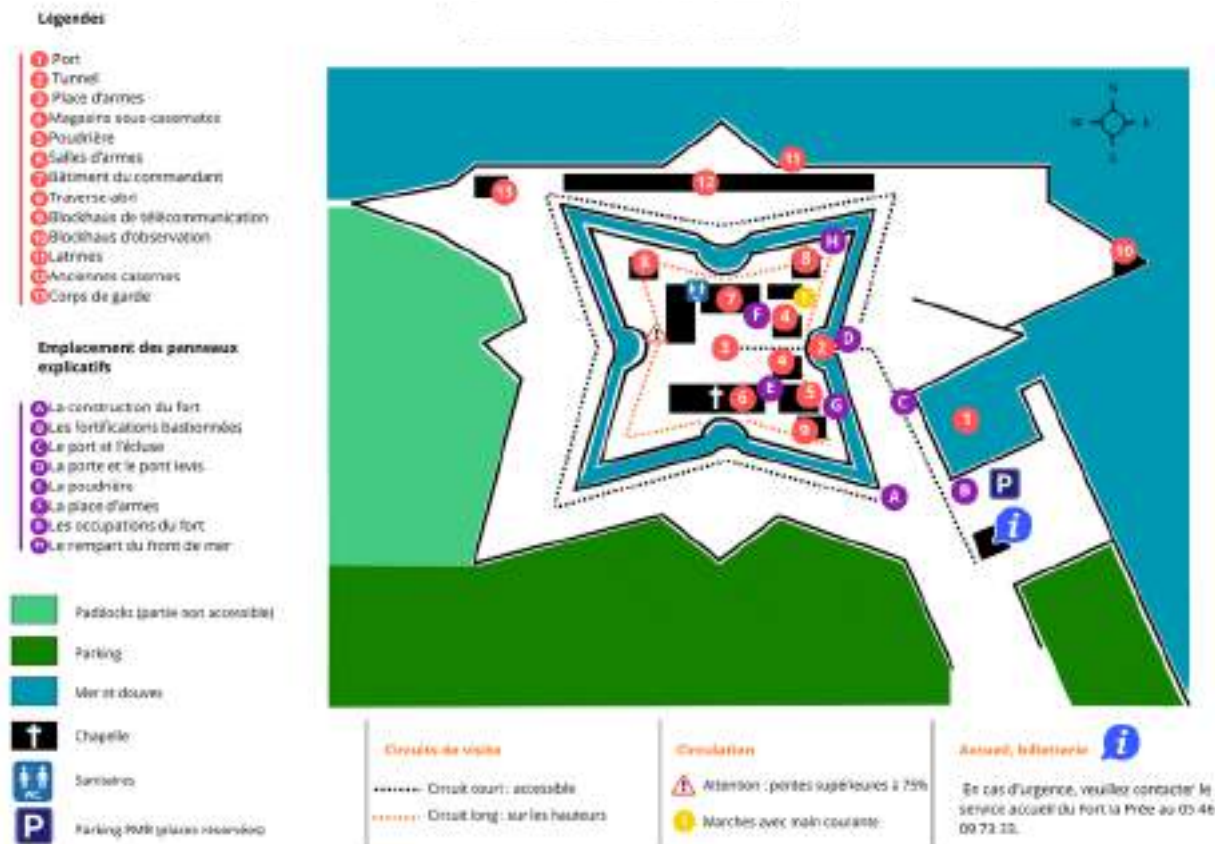
© Fort la Prée

Mais un autre passage est possible afin de rejoindre ces salles.



© Fort la Prée

**Plan de visite :**



**Accessibilité extérieur du monument :**



© Fort la Prée



© Fort la Prée

Une partie du chemin extérieur est recouverte de graviers et une autre partie est composée d'un sol meuble en terre.

**Accessibilité de la partie haute du monument :**



© Fort la Prée



© Fort la Prée

Présence d'un petit escalier et d'un court passage étroit sur une partie des hauteurs.



© Fort la Prée



© Fort la Prée

Le reste des hauteurs présente un sol meuble avec parfois de légers dénivelés.

#### **4) Aide à la circulation et équipements d'accessibilité**

Bandes et cheminements podotactiles :  oui  non

Prêts de fauteuils :  oui  non

Ascenseurs :

Il existe un ou plusieurs ascenseurs aux normes à la disposition des visiteurs dans l'établissement :  oui  non

Assises :

20 bancs fixes



© Fort la Prée

#### **5) Accueil du public**

Il existe :

Un service d'action culturelle :  oui  non

Un service d'actions éducatives :  oui  non

Activités prenant en compte des publics spécifiques (différents handicaps, personnes âgées, personnes à grande fatigabilité, etc.) :  oui  non

Des activités ou dispositifs adaptés aux personnes en situation de handicap :

oui  non  en cours

## 6) Aide pour l'accès à l'offre culturelle

### Documents spécifiques :

Il existe des documents (d'information, de visite etc..) adaptés pour les personnes en situation de handicap :     oui     non

Types de documents :

Plaquette de visite écrite pour les personnes en situation de handicap auditif.

### Dispositifs adaptés :

Il existe des dispositifs adaptés pour les personnes en situation de handicap :

oui     non

Pour les personnes en situation de handicap visuel :

- Maquette
- Audio-guide



© Fort la Préé



© Fort la Préé

Pour les personnes en situation de handicap auditif :

- Plaquette de visite visuel

Pour les personnes en situation de handicap intellectuel :

- Maquette
- Audio-guide

Pour les personnes à mobilité réduite :

- Audio-guide
- Plaquette de visite

**Visites et animations adaptées :**

Il existe des visites et ateliers encadrés spécifiques pour les personnes en situation de handicap :  oui  non

Si non :

Certaines visites sont-elles adaptables :  oui  non

Précisions : Une visite guidée peut être envisagée pour les personnes en situation de handicap moteur, mobilité, ou mental.

**Dispositions particulières :**

Chien guides et d'assistance :

Les chiens guides ou les chiens d'assistance sont autorisés dans le site :

oui  non

**7) Évènementiels, manifestations, temps forts**

Temps forts culturels organisés par/dans le site durant l'année :

Ces manifestations sont accessibles à tous :  oui  non

À ces occasions, des accueils spécifiques pour personnes handicapées sont proposés :  oui  non

Des manifestations spécifiques pour les personnes en situation de handicap sont proposées durant l'année :  oui  non